

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 19 septembre 2013

Publié le 27 septembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Françoise EHRE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	M. Gilles TRAHARD
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	M. Jean DUBUET
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	M. Patrick ORSOLA
M. Christophe BERTHIER		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

#### *Membres absents :*

M. Gilbert MENUT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	M. Michel JULIEN pouvoir à M. André GERVAIS
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Dominique GRIMPRET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Gaston FOUCHERES	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE
M. Rémi DELATTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Michèle CHALLAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CAMBILLARD pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : ENVIRONNEMENT**

**Plan Local de l'Habitat et Plan Climat Energie Territorial du Grand Dijon - étude de faisabilité pour la création d'un dispositif d'information et d'accompagnement du grand public sur le territoire du Grand Dijon**

Le Grand Dijon, dans le cadre de son plan climat énergie territorial, s'est fixé comme objectif de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire à l'horizon 2020. Pour se faire, l'une des priorités a été donnée au domaine de l'habitat avec un objectif ambitieux de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, conformément aux objectifs nationaux. Cet objectif nécessite un engagement important des propriétaires dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

L'efficacité énergétique est déjà inscrite au cœur du Plan Local de l'Habitat qui soutient d'une part les projets de rénovation énergétique des bailleurs publics et, d'autre part, les propriétaires privés au travers du programme « Habiter Mieux ».

Enfin, le développement des réseaux de chaleur dont le mix énergétique comprend une part très importante d'énergie renouvelable, contribue fortement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'habitat. Son déploiement nécessite la promotion de ce mode de chauffage et l'accompagnement à sa mise en place des propriétaires et syndic de copropriétés. De manière plus globale, le déploiement d'énergie renouvelable sur le territoire nécessite un accompagnement des propriétaires.

Afin de permettre d'organiser et de coordonner l'action menée par une vingtaine d'acteurs locaux qui se mobilisent sur ces questions, et dont plusieurs sont soutenus financièrement par le Grand Dijon, il est proposé de réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un dispositif d'information et d'accompagnement du grand public sur le territoire du Grand Dijon qui comprendrait la mise en place du guichet unique. L'objectif serait d'augmenter l'efficacité globale de l'action menée sur le territoire et d'en améliorer la lisibilité pour l'utilisateur.

Cette dynamique développée par le Grand Dijon rejoint les objectifs du plan national d'investissement pour le logement présenté en mars 2013, qui comprend plusieurs actions phares dont la création de guichets uniques en France, la mise en place d'ambassadeurs de la rénovation énergétique, le financement de la rénovation et le développement de la filière (formation, qualification).

Le coût de cette étude est estimé au maximum à 15 000 euros TTC et sera réalisée sur un an. Le Grand Dijon sollicitera un financement au taux maximum auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la Région Bourgogne et/ou du Fonds Européen de Développement Régional.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** la réalisation d'une étude de faisabilité d'un dispositif d'information et d'accompagnement du grand public sur le territoire du Grand Dijon et de solliciter au taux maximum, les subventions susceptibles d'être accordées au Grand Dijon pour le financement de l'étude, notamment par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la Région Bourgogne au titre du Plan Energie Climat Bourgogne (PECB), et/ou de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).